

Plaisir
Jeu
Esprit d'équipe
Fair-Play
Partage
Respect



N° 526 du 27 août 2021



District de la
**Nièvre de
football**

NIEVRE FOOTBALL

Journal officiel du District de la Nièvre

Une équipe unie au service du Football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23



SOMMAIRE

Actualités

➤ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

➤ Accès [direct](#)

NOS PARTENAIRES

BRICO MARCHÉ

Intermarché
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SPORT

nièvre
le département



CENTRE LOIRE

2^{ème} tour de la Coupe de France

28 et 29 août 2021

Les matchs des clubs nivernais !



Dates	Rencontres
28/08/21	COSNE US R1 / AVALLOIN R1
28/08/21	FC NEVERS R3 / ST SERIN DU BOIS R1
29/08/21	POUGUES D1 / ST FARGEAU D2
29/08/21	CERISIERS R3 / CLAMECY R2
29/08/21	BOURBON LANCY D2 / LA MACHINE R3
29/08/21	MARZY D1 / RIGNY SUR ARROUX D1
29/08/21	PARAY R1 / LA CHARITE R1
29/08/21	TOULON S/ARROUX D2 / VAUZELLES R2
29/08/21	ST BENIN R2 / GARCHIZY R1
29/08/21	FOURCHAMBAULT D1 / ST PIERRE LE MOUTIER D2
29/08/21	SANVIGNES R2 / SNID R1
29/08/21	SUD LOIRE ALLIER D1 / NEVERS BANLAY D1
29/08/21	CHATEAU ARLEUF D2 / ESN 58 R3



COUPE DE FRANCE



Ligue
**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
de Football



District de la
**Nièvre de
football**

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA NIEVRE

Le District de la Nièvre de Football tiendra son **Assemblée Générale le 23 octobre 2021 à VARENNES-VAUZELLES (Centre Gérard Philippe)**.

VOEUX

Les vœux que vous voulez présenter à l'approbation de l'Assemblée Générale devront être adressés au secrétariat du District de la Nièvre **par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, au plus tard le 23 septembre 2021 (minuit)**.

Les vœux devront être signés du Président du club et revêtus du cachet du club. En cas de non-respect, ils ne seront pas pris en compte.

CANDIDATURES ORGANISATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Les candidatures pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2022 (secteur Nord) **doivent parvenir au secrétariat du District pour le 23 septembre 2021 (minuit) dernier délai**.

ACTUALITES

Engagements jeunes 2021-2022

Rappel des dates limites d'engagement :

- U13 : 1^{er} septembre 2021 (uniquement via Footclubs)
- U11 : 8 septembre 2021 ([formulaire d'engagement papier](#))
- U9 : 15 septembre 2021 ([formulaire d'engagement papier](#))
- U7 : 15 septembre 2021 ([formulaire d'engagement papier](#))

Si vous souhaitez engager vos équipes en entente, merci de retourner au District le [protocole d'entente](#) dûment complété par tous les clubs composant l'entente.

N'oubliez pas de mentionner au District vos desideratas par mail (coupler/alterner les équipes, les dates où vous souhaitez jouer à domicile/à l'extérieur).

Rentrée des Educateurs 2021-2022

Dates des réunions de Rentrée des Educateurs :

- U15 : jeudi 2 septembre 2021 à 18h30
- U13 : jeudi 2 septembre 2021 à 19h30

ATTENTION, CELLES-CI AURONT LIEU PAR VISIOCONFERENCE (un code vous sera transmis).

Pour le football d'animation, les dates des réunions seront communiquées ultérieurement.

Merci de communiquer ces dates aux éducateurs responsables des catégories.

RAPPEL : dates début championnats Seniors

Exceptionnellement pour cette saison 2021/2022, les dates de début des championnats départementaux seniors sont échelonnées comme suit :

- D1: 5 septembre 2021
- D2 et D3: 12 septembre 2021
- D4: 19 septembre 2021

Assemblée Générale des Arbitres

L'Assemblée Générale de rentrée des arbitres se tiendra **le dimanche 5 septembre 2021 au siège du District à partir de 08h30.**

La présence à cette assemblée est obligatoire, et tous les arbitres sont normalement tenus d'y assister, sauf pour motif majeur.

L'ordre du jour sera donné sur place le jour même.

Un Pass Sanitaire pour participer à ce rassemblement est obligatoire étant donné que cette assemblée est organisée dans l'enceinte du District.





District de la
Nièvre de
football

Protocole d'organisation des RENCONTRES Régionales et Départementales

Fiche synthétique



Le PASS SANITAIRE



La présentation du Pass Sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures et à partir du 1er octobre 2021 pour les mineurs de 12 à 17 ans comme prévu dans la loi.

- Attestation de vaccination complète et du délai requis après l'injection finale
- Test RT-PCR POSITIF de plus de 15 jours et de moins de 6 mois
- Test PCR ou antigénique de moins de 72h
- Certificat de contre-indication à la vaccination
- Auto-test validé par un professionnel de santé

Le CONTRÔLE du Pass sanitaire



Le contrôle se réalise en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Le contrôle est effectué par le Référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.

Le port du MASQUE



Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

ANIMATIONS et PROTOCOLES



Les animations d'avant match, à la mi-temps et d'après match, sont à proscrire.
Les Protocoles d'avant match sont interdits.

Les ACTEURS de la rencontre (Arbitres - Educateurs - Dirigeants - Joueurs)



Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la Zone vestiaires et au terrain.

Délégués / observateurs : Pass sanitaire obligatoire et port du masque

Les SPECTATEURS



Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

Buvettes / Restauration



Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des Hôtels, Cafés, Restaurants (HCR).

Seules les personnes consommant à l'intérieur de la buvette sont soumises au Pass sanitaire et sont autorisées à retirer le masque.

REPORT d'une rencontre



Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous :

- 1.) À partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants (en rencontres Futsal, à partir de 3 cas positifs) ;
- 2.) L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels. Aucun report autorisé en Coupe de France.

CALENDRIER 2021 - 2022

Vac. Scol.	Jours	Coupes			Ligue			Futsal	Coupes			District			
Zone A		CF	CBFC	Inter Sport	R1	R2-R3	R3 Poule à 13	Coupes (jr sem.)	CDEP	CD	CA	D1 Poule à 14	D2	D3	D4
	22-août-21	1T			CF	CF	CF					CF	CF	CF	CF
	29-août-21	2T		1T	CF	CF	CF					CF	CF	CF	CF
	5-sept.-21				1	1	1					1			
	12-sept.-21				2	2	2					2	1	1	
	19-sept.-21	3T		2T	CF	CF	CF					3	2	2	1
	26-sept.-21				3	3	3					4	3	3	2
	3-oct.-21	4T	1T	3T	C/MR	C/MR	4		1T			C/MR	C/MR	C/MR	C/MR
	10-oct.-21				4	4	5					5	4	4	3
	17-oct.-21	5T			5	5	6		2T			C/MR	C/MR	C/MR	C/MR
	24-oct.-21				6	6	7					6	5	5	4
	31-oct.-21	6T	2T	4T	C/MR	C/MR	C/MR		3T			C/MR	C/MR	C/MR	C/MR
	1-nov.-21				MR	MR	MR					MR	MR	MR	MR
	7-nov.-21				7	7	8					7	6	6	5
	11-nov.-21		MR	5T	MR	MR	9					MR	MR	MR	MR
	14-nov.-21	7T			8	8	10					8	7	7	6
	21-nov.-21				9	9	11					9	8	8	7
	28-nov.-21	8T			10	10	12					10	9	9	8
	5-déc.-21				11	11	13					11	10	10	9
	12-déc.-21		MR	MR	MR	MR	MR	CN 1T et 2T dans les Districts du 04 au 17 dec.		1T		C/MR	C/MR	C/MR	C/MR
	19-déc.-21	1/32F	MR	MR	MR	MR	MR								
	27/28 déc 21							CN 3T							
	2-janv.-22	1/16F													
	7-8 janv. 22							CN Finales rég.							
	16-janv.-22	1/16 F													
	23-janv.-22														
	30-janv.-22	1/8 F						CBFC 1T (24-28)				MR	MR	MR	MR
	6-févr.-22							CN 1/32F le 5				12	11	11	10
	9-févr.-22	1/4 F													
	13-févr.-22				MR	MR	MR	CBFC 2T (7-11)				13	12	12	11
	20-févr.-22	1/32F			MR	MR	14				1T	14	MR	MR	C/MR
	27-févr.-22				12	12	15	CN 1/16F le 26				15	13	13	12
	2-mars-22	1/2 F													
	6-mars-22				13	13	16					16	14	14	13
	13-mars-22	1/16 F	MR		MR	MR	MR		1/8	1/8	1/8	C/MR	C/MR	C/MR	C/MR
	20-mars-22				14	14	17	CN 1/8F le 19				17	15	15	14
	27-mars-22				15	15	18	CBFC 3T (28-1er)				18	16	16	15
	3-avr.-22				16	16	19					19	17	17	16
	10-avr.-22				17	17	20	CN 1/4F le 9				20	MR	MR	17
	16-avr.-22	1/8 F													
	17-avr.-22				MR	MR	MR		1/4	1/4	1/4	C/MR	C/MR	C/MR	C/MR
	24-avr.-22				18	18	21	CBFC 1/8F (18-22)				21	18	18	18
	1-mai-22				19	19	22					22	MR	MR	MR
	8-mai-22	Finale	1/4 F	1/4 F	MR	MR	23	CBFC 1/4F (2-6)				23	19	19	19
	15-mai-22				20	20	24	CBFC 1/2F (16-20)				24	20	20	20
	22-mai-22				MR	MR	MR	CN Finale le 21	1/2	1/2	1/2	C/MR	C/MR	C/MR	C/MR
	26-mai-22		1/2 F	1/2 F	MR	MR	MR					MR	MR	MR	MR
	29-mai-22				21	21	25					25	21	21	21
	5-juin-22				22	22	26					26	22	22	22
	12-juin-22		Finale	Finale				CBFC Finale (13-17)							
	19-juin-22								Finale	Finale	Finale				